

OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION

Alsace

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

CAHIER N°6

**QUELQUES ELEMENTS SUR LA
POPULATION ETRANGERE
A COLMAR EN 1990**

Novembre 1992

Source : Recensement Général de la Population 1990, INSEE : sondage au 1/4

Centre Ressources chargé de réunir les données existantes concernant l'immigration, d'analyser les évolutions, de produire des données et des outils opérationnels, d'informer les élus, les collectivités locales, les Services de l'Etat, les intervenants sociaux ou les associations, l'Observatoire Régional de l'Intégration constitue un outil d'aide à la décision pour l'ensemble des partenaires et acteurs des politiques régionales d'intégration des immigrés.

Auprès de la délégation régionale du FAS
1, rue de la course ■ 67000 Strasbourg ■ Tél. : 88 75 51 66 ■ Fax : 88 75 63 83.



OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION

Alsace

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE

CAHIER N°6

**QUELQUES ELEMENTS SUR LA
POPULATION ETRANGERE
A COLMAR EN 1990**

Novembre 1992

Source : Recensement Général de la Population 1990, INSEE : sondage au 1/4

Centre Ressources chargé de réunir les données existantes concernant l'immigration, d'analyser les évolutions, de produire des données et des outils opérationnels, d'informer les élus, les collectivités locales, les Services de l'Etat, les intervenants sociaux ou les associations, l'Observatoire Régional de l'Intégration constitue un outil d'aide à la décision pour l'ensemble des partenaires et acteurs des politiques régionales d'intégration des immigrés.

Auprès de la délégation régionale du FAS

1, rue de la course ■ 67000 Strasbourg ■ Tél. : 88 75 51 66 ■ Fax : 88 75 63 83.

8 124 étrangers ont été recensés dans la commune de Colmar en 1990. Ils représentent 12,8% de la population totale de la commune. Ils représentent également 6,3% de la population étrangère en Alsace et 13,4% de la population étrangère haut-rhinoise.

La commune de Colmar affiche donc un taux d'étrangers supérieur à la moyenne régionale qui est de 7,9%.

Parmi les étrangers résidant à Colmar, 47% sont d'origine hors CEE.

Français, étrangers et immigrés résidant à Colmar en 1990

Ensemble des Français		Ensemble des étrangers		Ensemble des immigrés	
Français de naissance et Français par acquisition nés en France	Français par acquisition nés hors de France	Etrangers nés hors de France	Etrangers nés en France	Français par acquisition nés hors de France	Etrangers nés hors de France
53 905	1448	6012	2112	1448	6012
55 353		8124		7460	

Population totale à Colmar : 63 477 (en milliers)

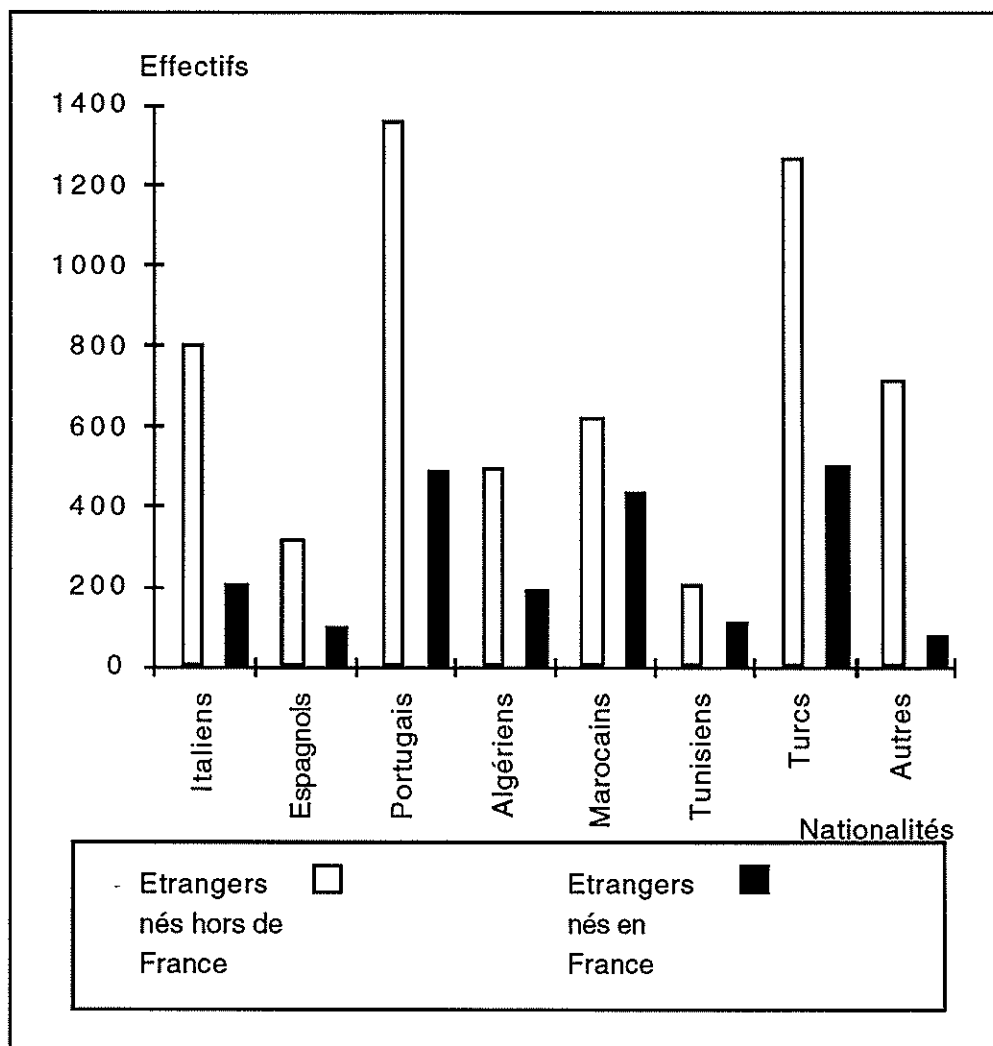
En se référant aux définitions du **Haut Conseil à l'Intégration**(*) dans son rapport "La connaissance de l'immigration et de l'intégration" (Novembre 1991), les immigrés sont les "**personnes nées étrangères, hors France métropolitaine, qui ont pu au cours de leur vie acquérir la nationalité française**", alors que les étrangers sont les "**personnes qui ne peuvent se prévaloir de la nationalité française quelque soit leur lieu de naissance**". Par ailleurs, les Français par acquisition sont les personnes qui sont nées étrangères et ont acquis la nationalité française au cours de leur vie.

Ainsi, Colmar compte plus d'étrangers que d'immigrés : 8124 contre 7460.

(*) Instance créée par le Premier Ministre le 29 Mai 1990 ayant "la responsabilité de l'ensemble des données statistiques relatives à la composition et aux variations des flux d'immigration, à la présence et à la situation juridique des étrangers sur le sol français".

Qui sont ces étrangers ?

Etrangers nés hors de France - Etrangers nés en France



Avec 22,7% de l'ensemble de la population étrangère vivant à Colmar, **la communauté portugaise est la première communauté étrangère**. Près des 3/4 sont nés hors de France.

Ils représentent près du 1/3 de la communauté portugaise du département.

La seconde communauté avec 21,8% de l'ensemble des étrangers, est représentée par les Turcs dont une large part (71,5%) est née hors de France.

Les Turcs forment 18% de la population turque du département.

Viennent ensuite, dans l'ordre et pour les nationalités les plus courantes, les Marocains (13%), les Italiens (12%), les Algériens (8,4%), les Espagnols (5%) et enfin les Tunisiens avec 3,8% de l'ensemble de la population étrangère à Colmar.

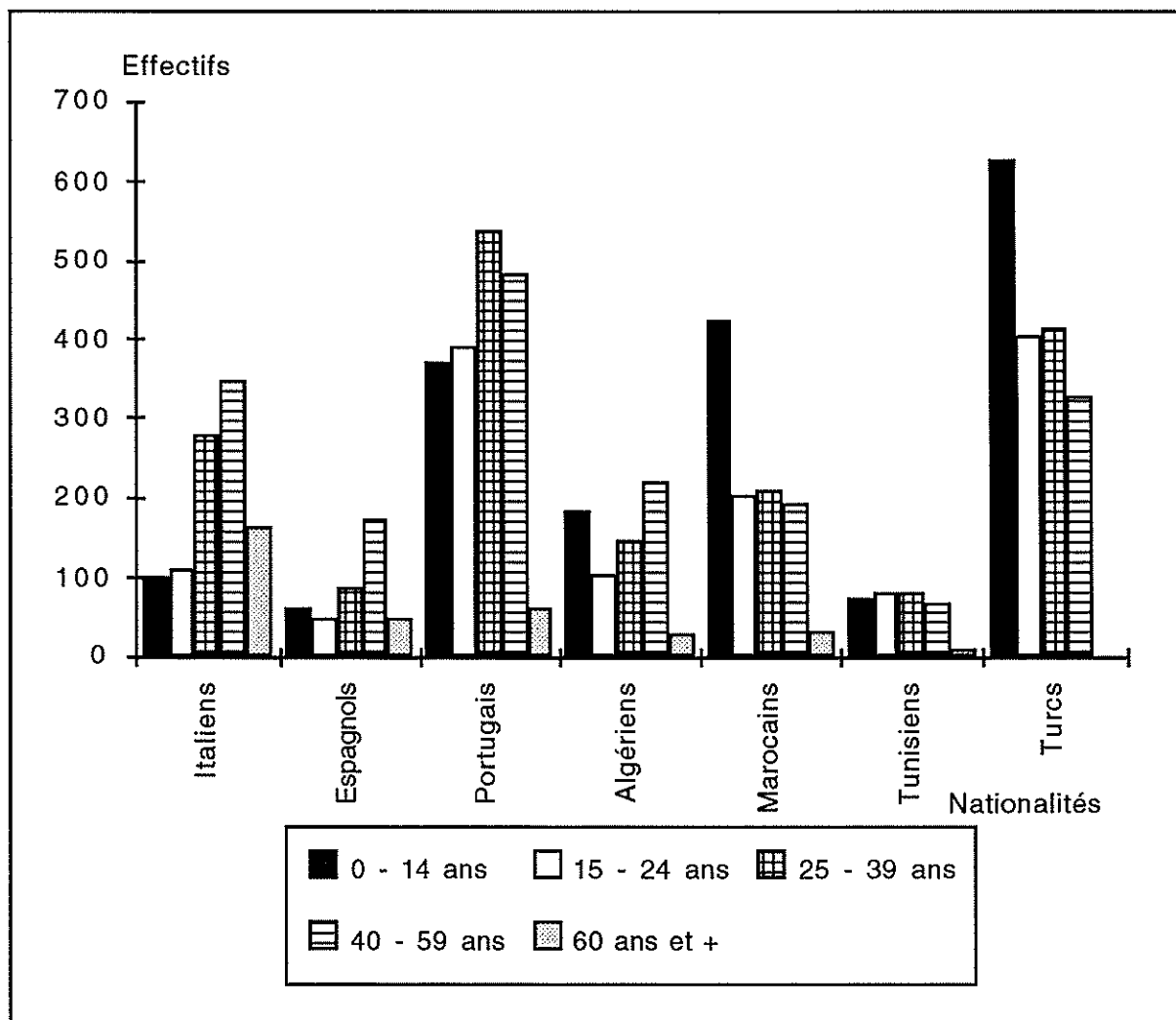
Sur le plan départemental, les Algériens et les Italiens sont les communautés les plus représentées (17,5% chacune de la population étrangère haut-rhinoise). Les Turcs sont 15%, les Marocains 12,7% et les Portugais 10,9%. Le constat statistique est donc celui d'une **sur-représentation de la communauté portugaise à Colmar par rapport au département** (22,7% contre 10,9%) ainsi que la sur-représentation de la communauté turque. En revanche, les Italiens et les Algériens sont sous-représentés à Colmar par rapport au taux départemental ; on suppose qu'ils sont plus représentés à Mulhouse.

Des étrangers plutôt jeunes

La population étrangère est plus jeune que la population française à Colmar. Ainsi, 24,5% des étrangers ont moins de 15 ans contre 17,9% chez les Français de naissance. De même, 42,5% des étrangers ont moins de 25 ans contre 32% chez les autochtones.

Il y a par ailleurs plus d'hommes (55,6%) que de femmes au sein de la population étrangère.

La structure par âge selon les nationalités met en évidence des **disparités d'une nationalité à l'autre**, comme le montre le graphique suivant :



Les enfants de moins de 15 ans sont nombreux parmi les Turcs (35,4%), les Marocains (40%)(*) et les Portugais (20%). Ce constat calque celui de la région puisque 25% des étrangers ont moins de 15 ans et un peu plus de la moitié de ces enfants est d'origine turque et marocaine.

Les jeunes entre 15 et 24 ans sont toujours nombreux parmi les Turcs (22,7%) et légèrement plus parmi les Portugais (21%) que chez les Marocains (19%).

Entre 25 et 59 ans, les Turcs et les Portugais restent fortement représentés (respectivement 41,7% et 55,4%) suivis des nationalités plus anciennes à savoir les Italiens (62,5%), les Algériens (53,8%) et les Espagnols (62,5%).

Les plus de 60 ans ne sont pas du tout représentés chez les Turcs. En revanche, ils le sont fortement parmi les Européens du Sud, notamment chez les Italiens.

L'immigration actuelle de familles rejoignantes dans le cadre du **regroupement familial** composée en majorité de familles turques et marocaines explique la représentation importante de ces deux populations dans les classes d'âge 0 - 14 ans et 15 - 24 ans, les enfants et les jeunes de moins de 18 ans étant nombreux parmi les bénéficiaires du regroupement familial (encore appelés primo-arrivants).

Cette forme d'immigration a succédé à une immigration plus ancienne de travailleurs ; en témoignent les effectifs plus importants dans les classes d'âge de plus de 40 ans, concernant notamment les Italiens, Algériens ou Espagnols. Il en est de même pour les Portugais nombreux tant en-dessous qu'au-delà de 25 ans, avec la particularité qu'ils sont arrivés plus récemment (début des années 1970) et qu'ils sont plus conservateurs de leur nationalité (ce qui explique la grandeur des effectifs dans toutes les classes d'âge).

Composition des familles étrangères (familles avec enfants de moins de 25 ans)

	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
Italiens	140	140	92	44	8
Espagnols	52	52	28	20	8
Portugais	156	188	188	76	16
Algériens	36	16	20	24	68
Marocains	24	32	28	24	96
Tunisiens	8	20	4	8	32
Turcs	48	68	92	92	100

(*) Le taux plus élevé que chez les Turcs est dû en fait à un effectif total plus réduit, ce qui augmente la part.

Les familles portugaises sont les plus représentées (26,5% de l'ensemble des familles étrangères). Celles-ci sont en majorité composées de 2 enfants ou moins (85%).

Les familles turques forment 17% des familles étrangères et sont plus nombreuses (dans la taille) puisque **23% comprennent 3 enfants et le quart 4 enfants ou +.**

Les familles maghrébines avec 18,7% des familles étrangères sont pour près de la moitié composées de 4 enfants ou plus.

Les familles italiennes (18%) sont en majorité, comme les familles portugaises, des familles de moins de 2 enfants.

Les familles espagnoles, beaucoup moins nombreuses (6,8%) suivent ce même schéma mais dans une moindre mesure.

Rappelons que les familles françaises (de naissance) composées de 4 enfants ou + ne sont que 2%. En revanche, 46% n'ont aucun enfant.

Chez les Français par acquisition (ou étrangers devenus français), la plupart des familles (85%) ont 2 enfants ou moins. Ces familles se rapprochent du modèle français puisque seules 6,4% d'entre elles ont plus de 4 enfants (contre 14,6% pour l'ensemble des familles étrangères).

Le logement des étrangers

Les ménages dont la personne de référence est étrangère forment 1/10^e de l'ensemble des ménages de la Commune de Colmar.

- Statut d'occupation

Parmi les ménages étrangers, **13,6% sont propriétaires de leur logement** (contre 30% pour l'ensemble des ménages) et **84% sont locataires** (contre 66% pour l'ensemble des ménages). **Près de la moitié de ces locataires vivent dans un logement HLM.**

Sur l'ensemble de la région, les étrangers ayant accédé à la propriété de leur logement sont 25%.

- Caractéristiques des immeubles

33,6% des ménages étrangers résident dans des immeubles anciens (construction d'avant-guerre), 54,45% dans des immeubles construits entre 1949 et 1974 et environ 12% dans des immeubles plus récents (construits dans les années 1980).

Un peu plus d'1/3 de ces immeubles comprennent 3 à 9 logements, 1/3 comprennent 10 à 19 logements et 23% 20 logements ou plus.

Les immeubles de 2 logements et moins dans lesquels résident des étrangers sont beaucoup plus rares.

- Confort

Plus des 3/4 des ménages étrangers (78%) disposent des 3 éléments de confort : baignoire ou douche, WC intérieurs, chauffage central. Ce taux est de 82% pour l'ensemble des ménages.

La moyenne régionale est de 66%, Colmar est donc sur-représenté en terme de confort dans les logements des étrangers.

Le nombre moyen de personne par logement est de 3,45 chez les étrangers ; il est de 2,37 pour l'ensemble des ménages.

L'emploi des étrangers

Parmi les étrangers, **41% ont un emploi et 6,8% sont au chômage**. Chez les autochtones, les taux sont respectivement de 43% et 3,7%.

Il semble que la situation de l'emploi des étrangers vivant dans la commune de Colmar soit plutôt positive puisqu'on observe une sur-représentation du taux d'actifs ayant un emploi à Colmar par rapport à la région et par rapport au département (41% contre 35% et 36% respectivement).

Parmi les femmes étrangères vivant à Colmar, seules 27% (contre 21% en Alsace et 20,6% dans le Haut-Rhin) ont un emploi, contre 37% chez les Françaises (de naissance). Il s'agit pour la plupart d'Européennes (71%), notamment de femmes d'origine portugaise. Les Maghrébines forment 14% des femmes actives étrangères ayant un emploi et les Turques seulement 5,3%.

En revanche, ces dernières sont les plus nombreuses à être au chômage (21,6%) par rapport à l'ensemble des femmes étrangères inscrites au chômage, suivies des Marocaines (18%). Les Espagnoles sont 15%, les Italiennes 10%, les Portugaises 8,3%, les Algériennes 6,6% et les Tunisiennes 1,6%.

La part des Françaises de naissance est de 4,6%.

Si l'on considère l'arrivée récente de femmes rejoignantes d'origine turque et marocaine sous l'effet du regroupement familial depuis quelques années sur l'ensemble de la région (voir "Les Cahiers de l'Observatoire" n°2 : Accueil des familles rejoignantes en Alsace, Observatoire Régional de l'Intégration, Septembre 1992), ces taux, certes les plus élevés, témoignent néanmoins d'une volonté d'intégration par l'emploi. Cette dynamique est un constat positif qu'il convient de relever, même si l'on ne doit pas négliger le fait que le chômage reste un frein à l'intégration en général.

Quelles sont les catégories socio-professionnelles les plus représentées?

Parmi les étrangers actifs ayant un emploi, **plus de la moitié (64%) sont ouvriers**. Ces derniers sont d'origine portugaise surtout (32,3%), turque (19,9%), maghrébine (20,7%) et italienne (12,7%). La part des ouvriers de nationalité étrangère parmi l'ensemble des ouvriers est de 26,1%, soit un peu plus du 1/4.

Par ailleurs 15,7% sont employés. 9,4% sont retraités (en majorité la communauté italienne, communauté issue d'une immigration ancienne).

3,9% sont cadres (d'origine européenne surtout) et 2,9% sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprises (ce sont en particulier des Européens du Sud : Italiens et Portugais).

Source statistique : INSEE, Recensement général de la Population de 1990, sondage au 1/4(*)

(*) Le sondage au 1/4 permet d'analyser la population étrangère de façon précise et détaillée, grâce notamment à la prise en compte des nationalités.

Déjà parus

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE N°1

**L'immigration en Alsace 1982/1990
première esquisse - document provisoire
Avril 1992**

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE N°2

**L'accueil des familles rejoignantes en Alsace
Septembre 1992**

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE N°3

**La population étrangère en Alsace
Constats, évolutions 1982/1990, localisation**

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE N°4

**La population étrangère à Strasbourg
Constats, évolutions 1982/1990**

LES CAHIERS DE L'OBSERVATOIRE N°5

**La population étrangère à Mulhouse
Constats, évolutions 1982/1990**